



Assises
Européennes
de la Transition
Énergétique

Dijon 23 > 25 juin 2026

Atelier SOLUTION

Rénovation énergétique des collectivités : structurer un service mutualisé d'accompagnement aux travaux

Proposé par : **ACTEE, le Syndicat ENERGIES VIENNE et le Cerema (en lien avec la sous-préfecture de Châtellerault)**

ACTEE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique



Programme
financé
par



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE



SYNDICAT
ÉNERGIES
VIENNE



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Animé par :

- Antonin BELL (chef de projets Outils contractuels et financiers pour la rénovation énergétique, **ACTEE**)
- Jean-Philippe DEBIAIS (chargé de suivi des travaux bâtiments publics, **SEV**)
- Raphaël VOLOVITCH (directeur de projet « Villages d'avenir », **Cerema** – Sous-préfecture de Châtellerault)



Strasbourg eu
eurométropole



Intervenants



Antonin BELL

Chef de projets Outils contractuels et financiers pour la rénovation énergétique

ACTEE



ACTEE | Co-porté par la FNCCR



Jean-Philippe DEBIAIS

Chargé de suivi des travaux bâtiments publics

Syndicat ENERGIES VIENNE



Raphaël VOLOVITCH

Directeur de projet « Villages d'avenir »

Cerema – Sous-préfecture de Châtelleraut



Ordre du Jour

1. Structurer des services mutualisés d'accompagnement à la rénovation énergétique

- Antonin BELL, chef de projets Outils contractuels et financiers pour la rénovation énergétique (ACTEE)

2. Le programme d'assistance à la rénovation des bâtiments publics du Syndicat ENERGIES Vienne

- Jean-Philippe DEBIAIS, chargé de suivi des travaux bâtiments publics (Syndicat ENERGIES VIENNE)

3. Le programme Villages d'avenir dans le département de la Vienne

- Raphaël VOLOVITCH, Directeur de projet « Villages d'avenir » (Cerema – sous-préfecture de Châtelleraut)

1.

Structurer des services mutualisés d'accompagnement à la rénovation énergétique

Antonin BELL, Chef de projets Outils contractuels et financiers
pour la rénovation énergétique (ACTEE)

ACTEE - Action des Collectivités pour l'Efficacité Energétique

Catalyseur de la rénovation énergétique de votre patrimoine

ACTEE, programme CEE co-porté par la FNCCR, propose un accompagnement aux collectivités pour développer la rénovation énergétique de leur parc public tertiaire dans deux domaines :

L'efficacité énergétique des bâtiments publics (maîtrise des usages et rénovation du bâti)

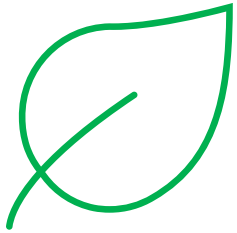
La **substitution d'énergies fossiles** par des systèmes énergétiques performants et bas carbone

Comment ? En levant les freins que les collectivités peuvent rencontrer en amont de travaux avec deux approches complémentaires d'aide à la décision :

- Des **aides financières**
- Des **ressources** indispensables à votre réussite

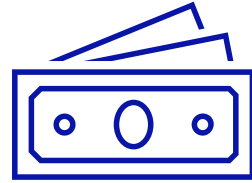
Un contexte à forts enjeux...

Un patrimoine d'une taille conséquente : **280 millions** de m²



Enjeu **écologique et environnemental** de diminution des Gaz à Effet de Serre et des consommations énergétiques

→ Le bâtiment représente en France 16% des GES et 44% de la consommation énergétique



Enjeu **financier** avec la hausse des coûts de l'énergie

→ L'énergie est le 2^e poste de dépenses de fonctionnement des collectivités



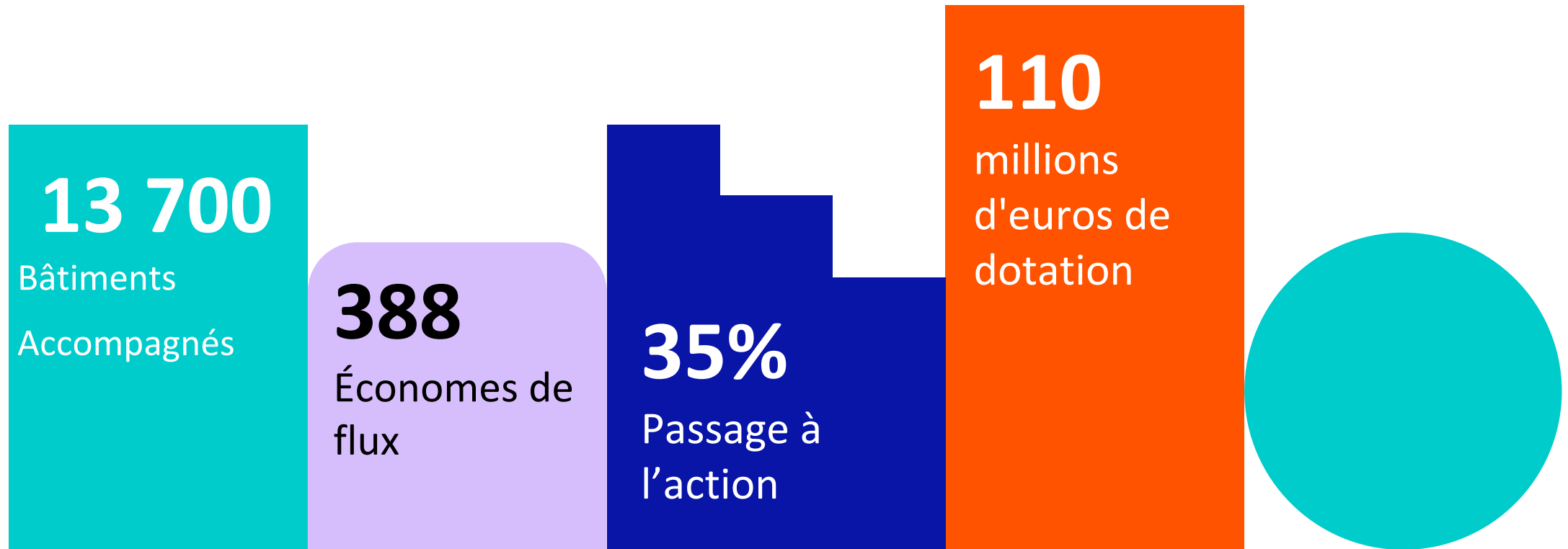
Enjeu **réglementaire**, notamment avec le Dispositif Éco-Énergie Tertiaire et la DEE révisée

60%

Mais des dotations en **ingénierie inégales** : Selon une étude de l'AFL et l'Association des Petites Villes de France, part des communes de 2 500 à 20 000 habitants interrogées qui ne disposaient pas de personnel dédié pour la rénovation énergétique (LIEN)

... dans lequel s'imbrique ACTEE

- Un bilan ambitieux sur la période ACTEE 2 (2020-2023)



- 80% des fonds reversés aux collectivités
- 36% de bâtiments scolaires accompagnés

Découvrez [le bilan interactif ACTEE 2](#)

Une réussite qui commande de poursuivre nos efforts collectifs

Constats :

Des acteurs ensemble moteurs pour mutualiser l'ingénierie amont au service du plus grand nombre ;

Des dotations fortes sur les axes amont, au service d'une meilleure connaissance du parc (Économies de Flux, audits énergétiques/SDIE, outils).

Mais des interrogations et situations disparates quant au traitement de « l'après » audit



Comment passer concrètement de l'audit aux travaux ?

Comment construire et fiabiliser un plan de financement ?

Comment optimiser la contractualisation des marchés publics ?

Comment mutualiser et/ou déléguer l'exercice de la Maîtrise d'ouvrage du projet ?

Pour répondre à ces interrogations, ACTEE a animé durant plus d'un an un Groupe de Travail dédié à la structuration des services pour le passage en travaux !

Une initiative visant à lever les obstacles rencontrés

Quelques freins identifiés par les acteurs ensemble concernant la structuration d'un accompagnement à la rénovation énergétique des communes

Ressources humaines

Difficulté d'accès à des retours d'expérience

Modèle économique et ressources financières

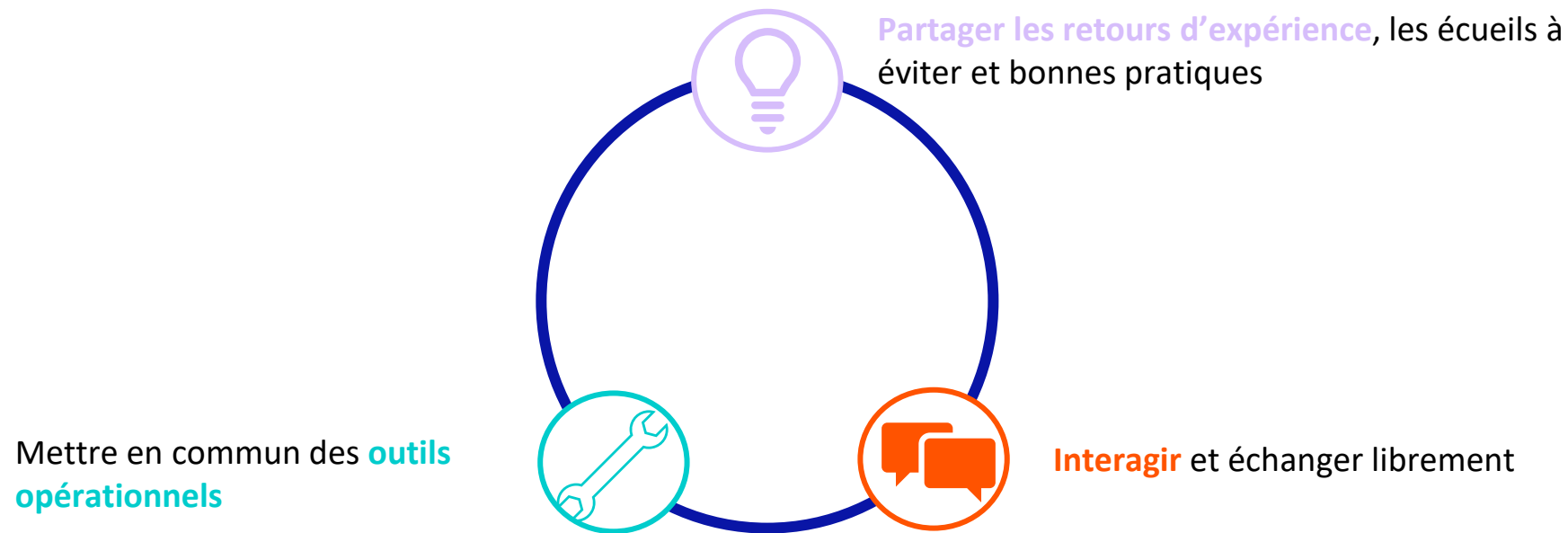
Enjeux juridiques et statutaires

Nécessité d'un portage fort au niveau de la structure

Absence de méthodologie claire

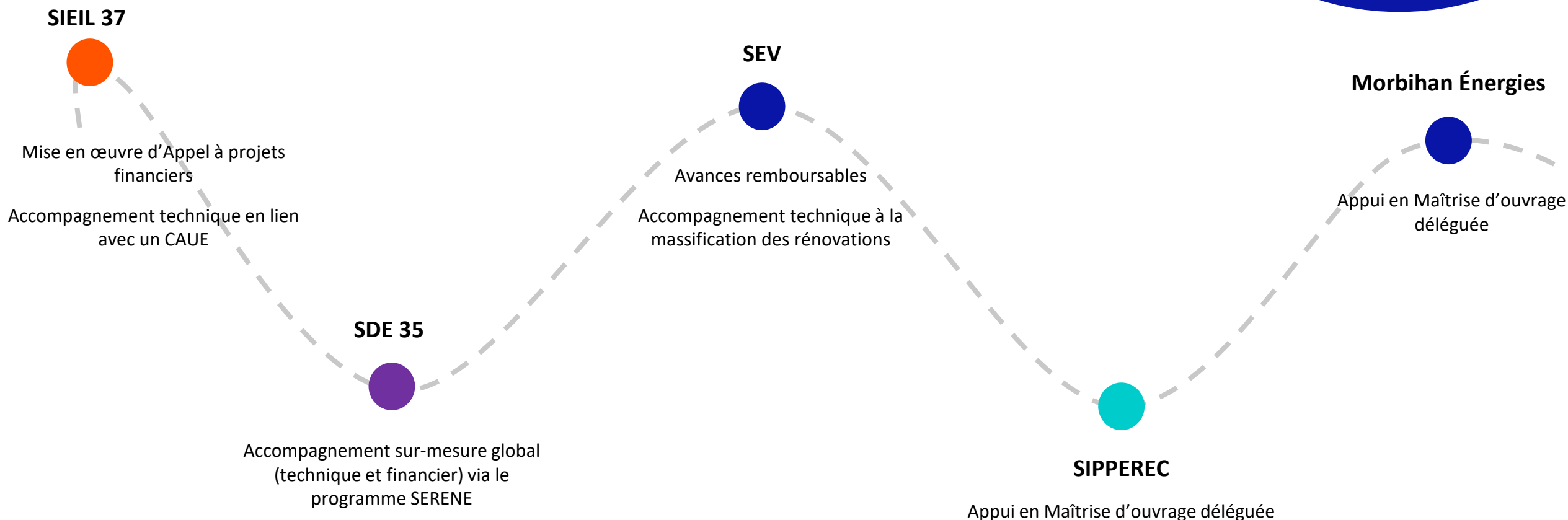
Une logique de partage d'expertise entre pairs

Une expérience d'un an, ayant regroupé 36 structures ensemblières au national...



... dans une logique de pair à pair

De nombreux retours d'expérience partagés



Enseignements : un pas-à-pas clair

Sonder les besoins du territoire et le contexte local (volume à rénover, présence de compétences dans les collectivités, partenaires possibles, ...)

Concevoir l'accompagnement à proposer (externalisation/internalisation ; sur-mesure/massifié ; ...)

Estimer les besoins en recrutement (nouveaux agents, nouvelles compétences) et en externalisation (dépenses)

Bâtir le modèle économique et contractuel de l'accompagnement (adhésions, conventionnement, accord-cadre, ...)

Déployer l'accompagnement et en suivre les résultats dans une démarche d'amélioration continue

En parallèle, s'appuyer sur ses pairs dans une logique de réseau

45%

Part des structures interrogées ayant débuté le déploiement de nouveaux services d'accompagnement suite à la démarche portée par ACTEE

Pour conduire vos projets de rénovation énergétique sur 2026-2032, des Boîtes à outils dédiées

Une boîte à outils ACTEE pour les élus



Une boîte à outils ACTEE pour les services et agents



Ainsi qu'une boîte à outils spécifique sur la structuration de services !

De nombreuses ressources stratégiques, organisationnelles et techniques pour aiguiller chaque collectivité dans la mise en œuvre de ces projets



SYNDICAT
ÉNERGIES
VIENNE

Programme d'assistance à la rénovation des bâtiments publics

ASSISES DE L'ÉNERGIE 2026

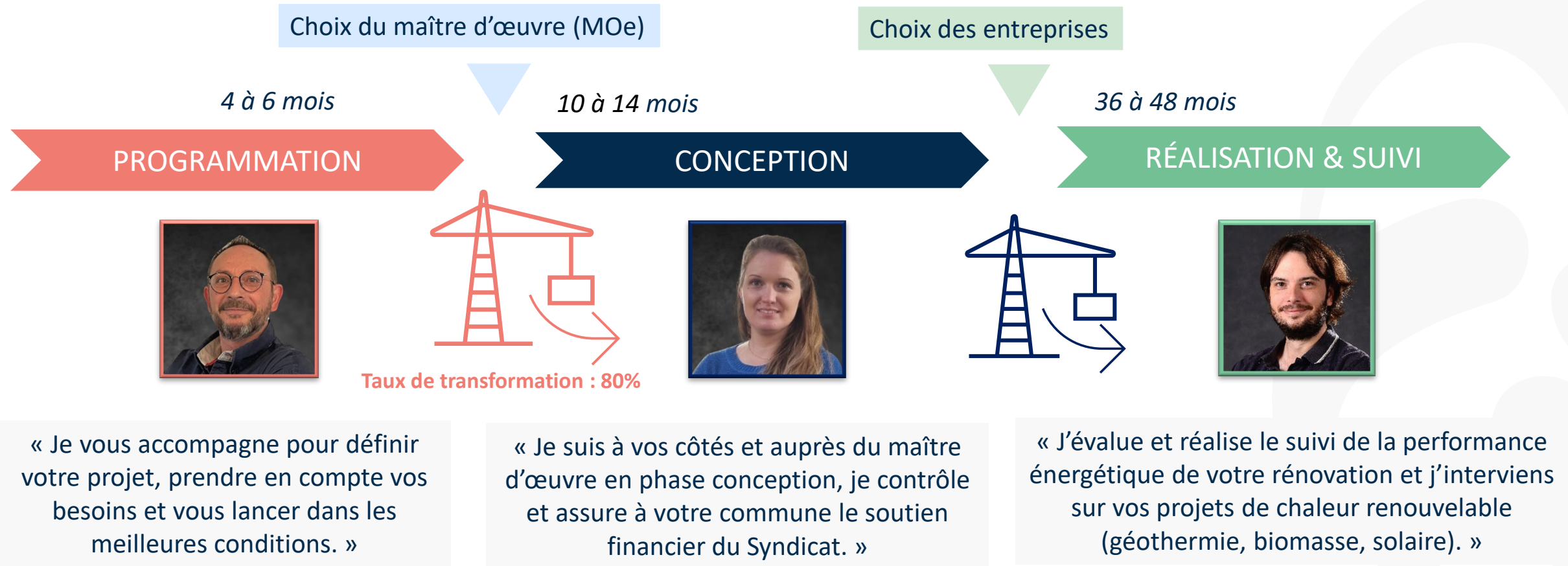


SYNDICAT
ÉNERGIES
VIENNE

Structuration du programme



Trois agents spécialistes qui assurent chaque phase d'un projet



Le Syndicat a recours à des prestations de service externe pour augmenter sa capacité à suivre une grande quantité de projet. Chaque agent est donc pilote de sa phase et des prestations externes à mobiliser (AMO, contrôle CEE, évaluation performance / confort).



Bilan des résultats du programme (mai 2026)

Intercommunalités	PROGRAMMATION		CONCEPTION		RÉALISATION & SUIVI		Totaux
	Projet en réflexion	Étude de faisabilité	Consultation maîtrise d'œuvre	En conception	Travaux en cours	Travaux réceptionnés	
VIENNE & GARTEMPE	5	24	0	7	4	15	56
PAYS LOUDUNAIS	1	12	3	6	9	10	41
GRAND CHATELLERAULT	0	7	4	7	5	12	38
GRAND POITIERS	4	16	2	6	12	5	47
CIVRAISIEN EN POITOU	0	12	1	9	4	11	38
HAUT POITOU	1	12	3	2	4	9	33
VALLEES DU CLAIN	2	3	0	2	3	14	26
Totaux	13	86	13	39	41	87	279

Investissement :

50M€ projetés

27M€ estimés

53M€ réalisés



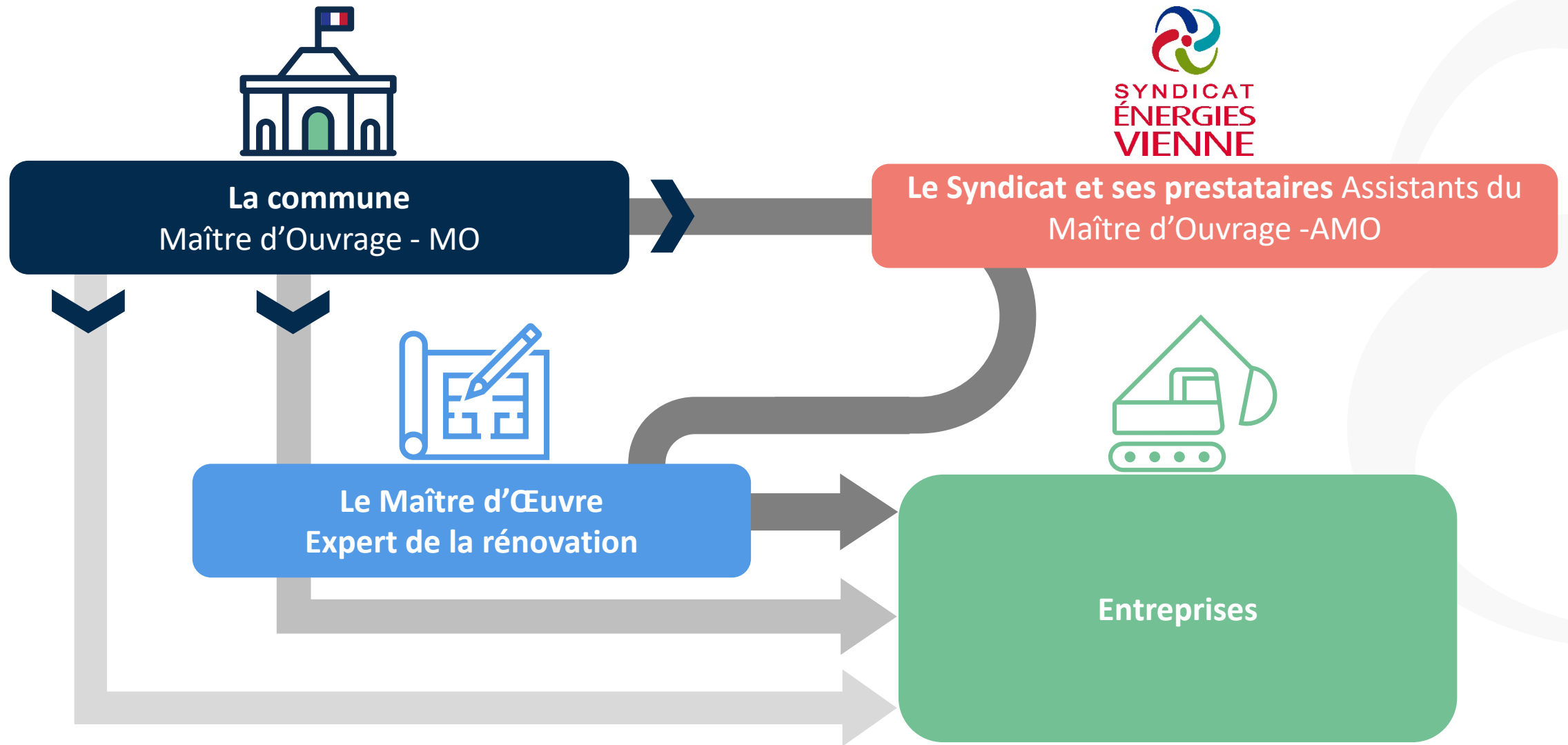


SYNDICAT
ÉNERGIES
VIENNE

L'ingénierie technique



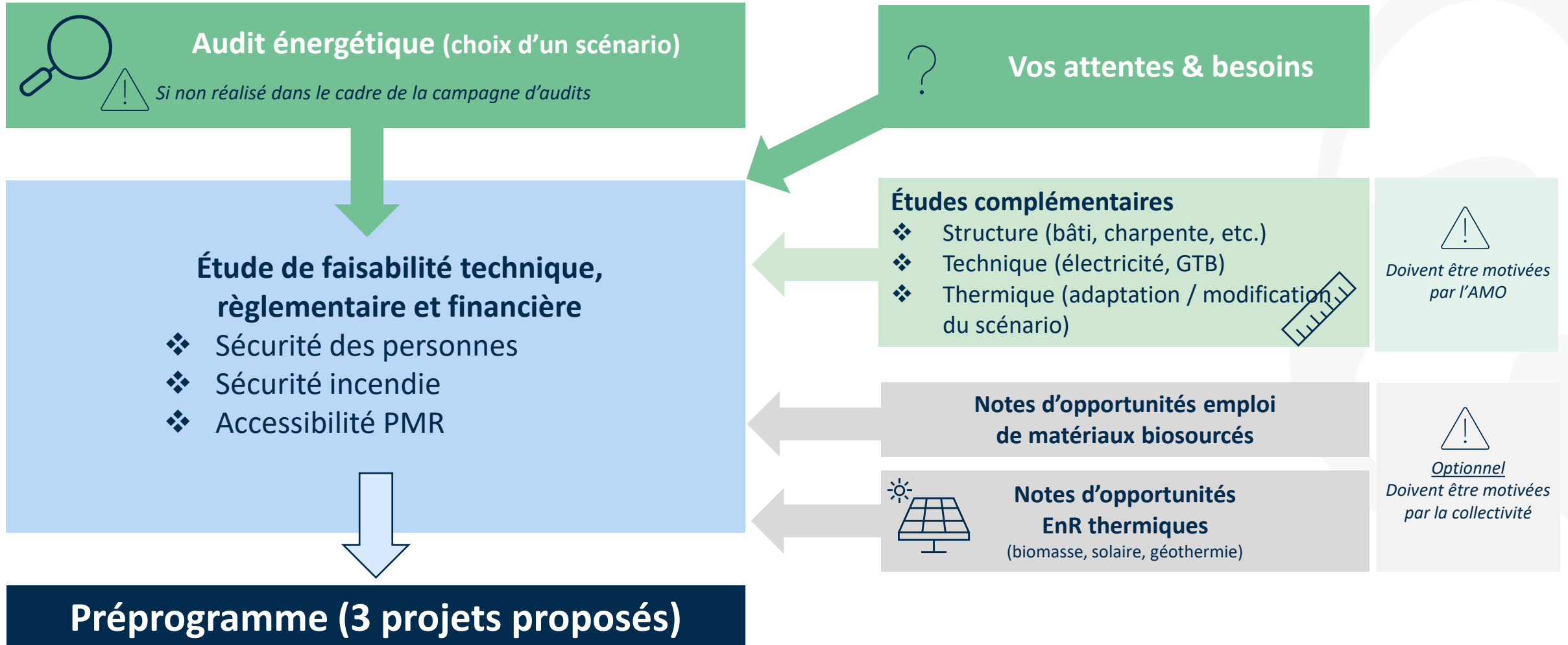
Quelques repères



La faisabilité et le préprogramme

Conditions à remplir

- Lettre d'engagement signée
- Diagnostics réglementaires (plomb, amiante, termite)
- Métré du bâtiment



La consultation de maîtres d'œuvre

Conditions à remplir

- Délibération favorable au programme de votre conseil municipal
- Si demandé par le Syndicat : diagnostics destructifs plomb, amiante
Études spécifiques (polluants)

Préprogramme

Projet 1 : rénovation énergétique globale (scénario + réglementaire)

Projet 2 : optimisation de votre patrimoine (usages des locaux, mutualisation, réseaux de chaleur, etc)

Projet 3 : adaptation du bâti, (changement d'affectation, réhabilitation lourde, extension neuve)

Arbitrage de la commune

Programme de travaux

Délibération de la commune (choix du programme)

Préparation du dossier de consultation de MOe – pièces administratives et techniques

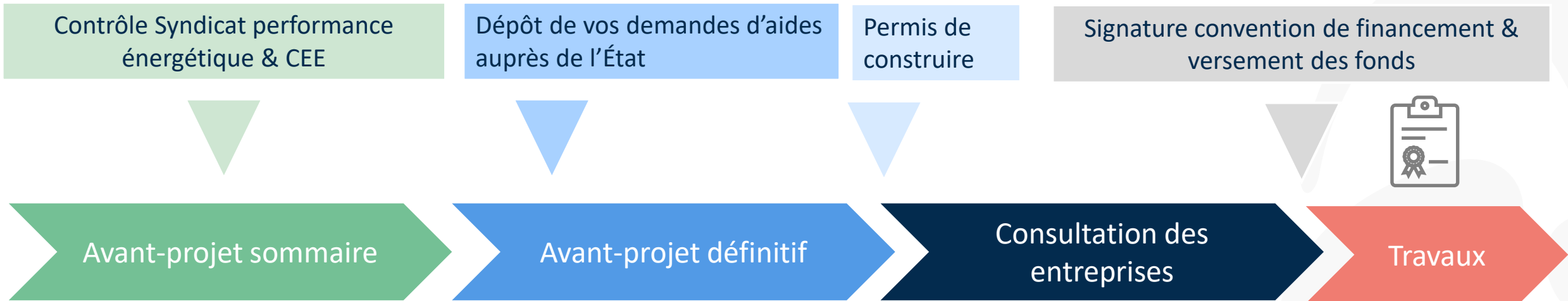
Assistance à la passation du marché (analyse des candidatures et offres)

Cadrage lors de la réunion de lancement et **contrôle** en phase APS/APD



La conception

Tout au long de la phase conception, le Syndicat échange régulièrement avec vous et votre maîtrise d'œuvre afin de garantir son accompagnement financier.



Traitement des lots énergétiques	Prise en compte des niveaux de performance CEE
Murs, plafond, plancher, menuiserie, chauffage, régulation, ventilation, éclairage, eau chaude sanitaire	Isolation des combles, murs, plancher, menuiseries, pompes à chaleur



Quelques indicateurs de réalisation

- 1 200 audits énergétiques réalisés entre 2020 et 2024 (~240 / an)
 - dont 279 projets initiés (~25% de taux de transformation)
 - dont 209 projets ont fait l'objet d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
 - dont une 100aine concrétisés en phase conception/travaux
(~50% de taux de transformation à date → objectif de 80%)

Exercice	Nombre de conventions signées (travaux lancés)
2021	4
2022	14
2023	20
2024	42
2025	34
2026 (1 ^{er} trimestre)	16



SYNDICAT
ÉNERGIES
VIENNE

L'ingénierie financière



Les conditions d'obtention du soutien financier et technique



Avoir un **audit énergétique** ou une note de calcul thermique (pour les projets déjà en phase conception) du bâtiment équivalent à ceux réalisés par le Syndicat ENERGIES VIENNE avec une proposition d'au moins 2 scénarios ou « bouquet de travaux ». **Dans le cas d'audits non réalisés directement par le Syndicat une validation préalable est nécessaire. Un cahier des charges type peut être mis à votre disposition.**



Traiter au sein du projet l'ensemble des lots techniques identifiés comme **vétustes** ou **peu performants** dans un scénario d'amélioration ou « bouquet de travaux » d'un audit énergétique validé par le Syndicat.

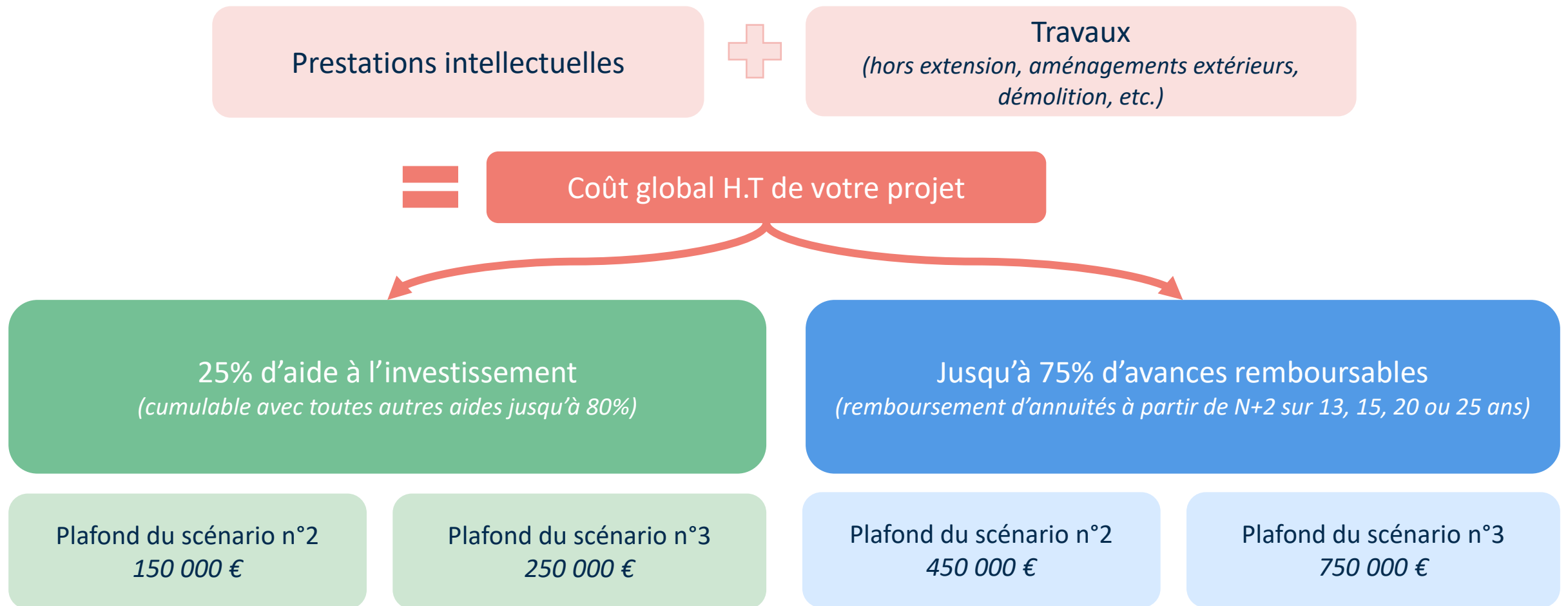
→*En moyenne les scénarios 2 et 3 permettent une économie des consommations énergétiques de 30 à 50%, parfois plus. Sont privilégiés les solutions les moins émettrices de gaz à effet de serre (en majorité des pompes à chaleur).*



Prendre en compte le **formalisme** et **normes techniques** demandées par les fiches standardisées des opérations d'économie d'énergie (CEE) et s'assurer d'en **conserver la propriété pour les transférer au Syndicat ENERGIES VIENNE.**

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/operations-standardisees-deconomies-denergie>

Le soutien financier du Syndicat



Périmètre d'application de ces montants : 1 convention pour 1 bâtiment aux **murs contigus**. Les passerelles, préau et autres **liaisons superficielles ne sont pas considérées**. En cas de complexité à définir le périmètre, les **usages et la surface des locaux** pourront être étudiés.

Une ingénierie financière qui sécurise les plans de financement

Lors de la définition du **plan de financement**, la commune a la possibilité de recourir à une **avance remboursable** qui **équivalait à un prêt à taux 0**. Les intérêts liés à cette dette sont pris en charge par le Syndicat.

Comment cela fonctionne ?

- ❖ Calcul du **coût global HT** = **prestations intellectuelles** + **coûts des travaux** – **coûts hors rénovation de l'existant**.
- ❖ Prise en compte des autres aides **notifiées** à la commune (État, Département, Région, UE, etc.).
- ❖ Calcul de **l'aide à l'investissement (25% subvention)** du Syndicat (cumul max : 80%).
- ❖ Prise en compte du **souhait de la commune** si elle souhaite mobiliser des **fonds propres**.
- ❖ Calcul du **reste à charge HT** à couvrir par **l'avance remboursable**.
- ❖ Calcul du **ratio de l'avance remboursable vs. gains financiers estimés** (avec **correction** et **inflation** : 2,5%).
- ❖ Affectation de **l'enveloppe bancaire adéquate** (<13 ans, 15 ans, 20 ans, 25 ans).
- ❖ Calcul de la **durée de remboursement** à partir de **N+2 après réception travaux**.
- ❖ Intégration du **tableau d'amortissement** de l'avance dans la **convention de financement**.
- ❖ Comme pour la subvention, l'avance remboursable est **versée dès l'attribution des marchés travaux**



SYNDICAT
ÉNERGIES
VIENNE

Les partenariats stratégiques



Nos partenaires

Expertise et conseils



Contrat de chaleur renouvelable et financement



Relais et appuis locaux



Villages d'avenir



Synthèse et facteurs de succès

Un objectif de 50 rénovations énergétiques engagées chaque année. Une économie globale d'énergie finale visée sur le patrimoine de 50%. Certains projets feront plus, d'autres moins.

Les principaux facteurs de réussite :

- ✓ Un **portage politique fort** et un enjeu sur les bâtiments qui fait **consensus**.
- ✓ Un **séquençage de l'accompagnement** qui assure **l'efficacité d'exécution de chaque phase** (spécialiste).
- ✓ Une **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** qui ne se **limite pas aux enjeux énergétiques**.
- ✓ Une ingénierie financière qui permet de **sécuriser les plans de financement**, notamment via **l'avance remboursable**.
- ✓ Une **capacité financière du Syndicat** qui permet de **subventionner les projets et prestations de service (AMO)**.
- ✓ Un raisonnement en **coût global** qui donne de la **visibilité aux élus** et qui ne **génère pas de « sur-qualité »**.
- ✓ Le passage d'une **logique de fonctionnement** (*économie d'énergie / gaz à effet de serre*) à une **logique d'investissement** (*développement économique / équipement sobre et utile pour l'avenir de la commune*).
- ✓ Des partenaires qui travaillent en synergie avec le Syndicat pour l'accompagnement technique et financier, notamment **les services de l'État**
=> **Raphaël Volovitch, directeur de projet CEREMA « Villages d'avenir »**





SYNDICAT
ÉNERGIES
VIENNE

Annexes



Le territoire

LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES AU SYNDICAT ÉNERGIES VIENNE

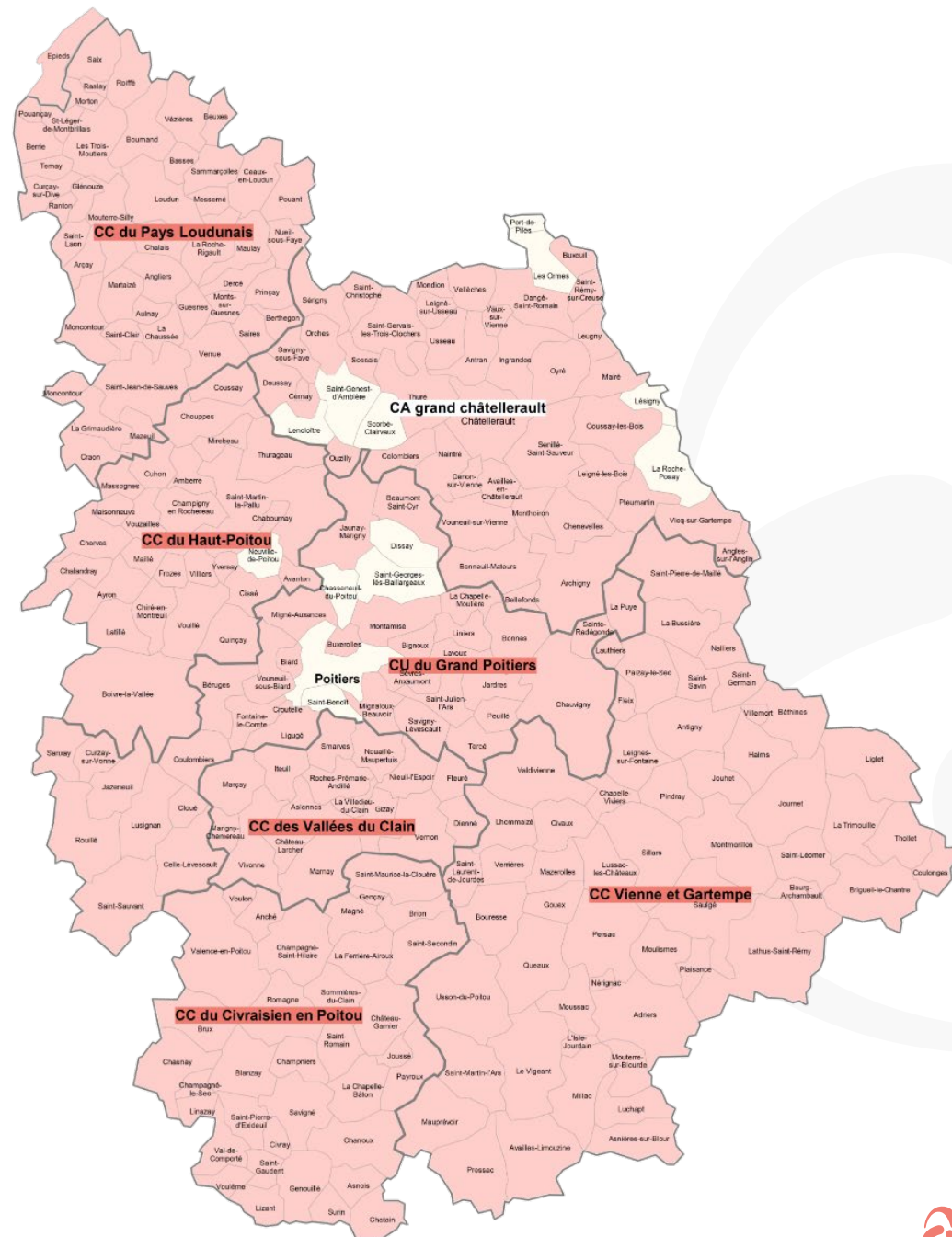


252 communes adhérentes
(217 + 35 de Grand Poitiers)

6 EPCI adhérents

14 communes non adhérentes
En concession Enedis hors Syndicat
ENERGIES VIENNE

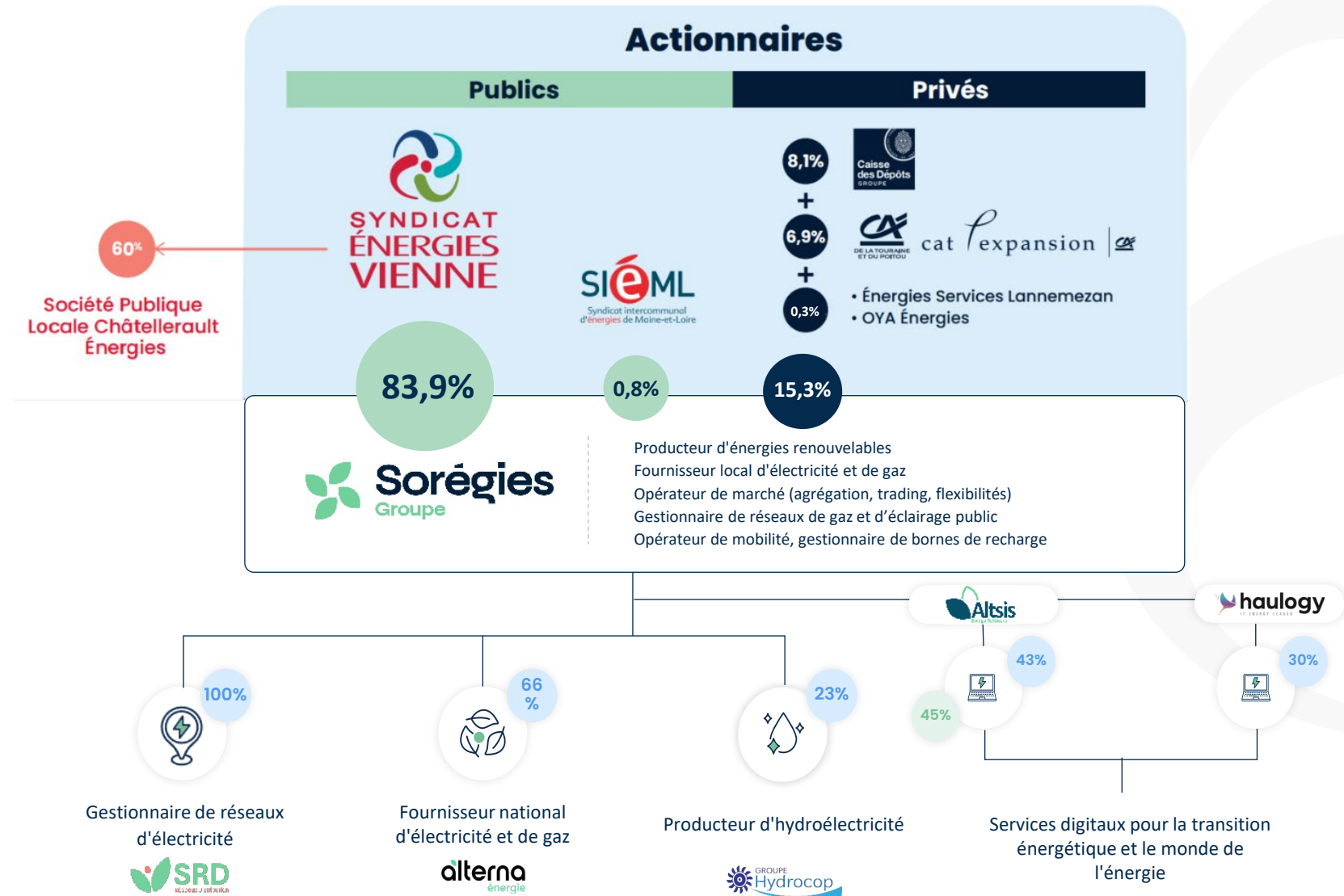
1 EPCI non adhérent



Le Syndicat ÉNERGIES VIENNE et le Groupe Sorégies

Le Syndicat ENERGIES VIENNE a pour mission **l'organisation du service public de l'électricité et du gaz sur son territoire.**

Au fil de son histoire, **le Syndicat a créé ses propres entreprises locales d'énergie** : Sorégies et SRD, dirigées sous le contrôle des collectivités locales.



La Transition énergétique dans la Vienne

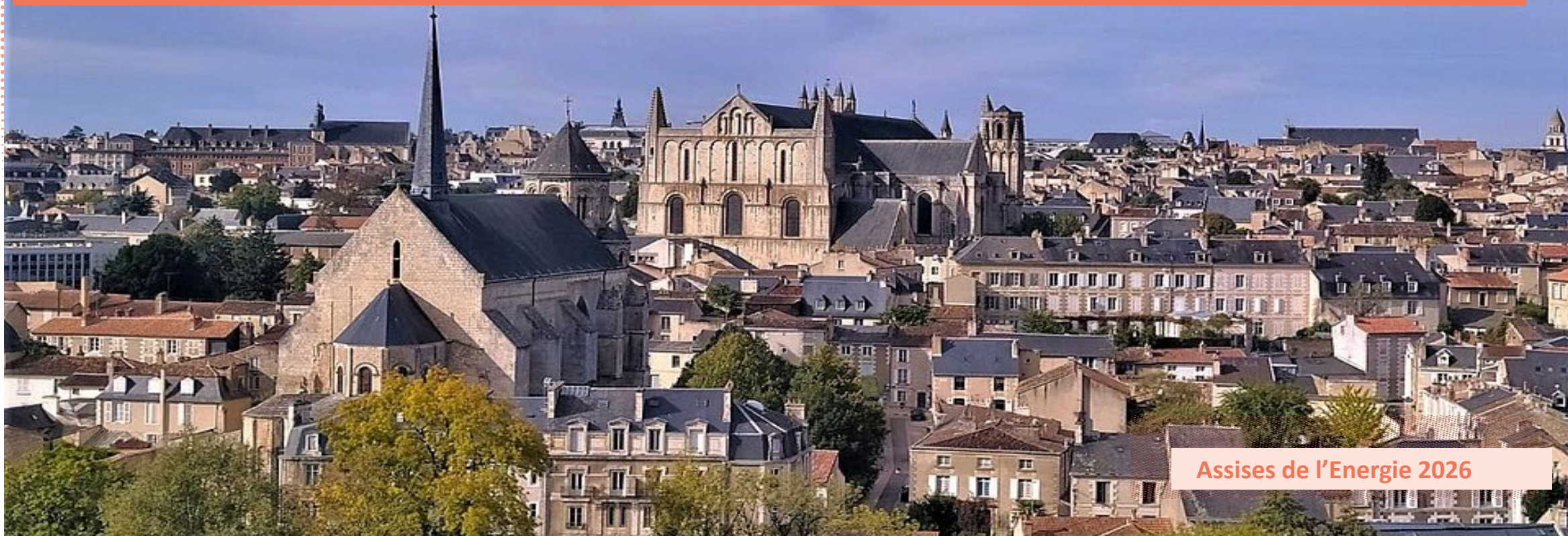
UN MODÈLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Génère de l'activité pour les entreprises locales et crée des emplois locaux

AGIR POUR DES TERRITOIRES ADAPTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le programme Villages d'avenir dans le département de la Vienne



Assises de l'Énergie 2026

AGIR POUR DES TERRITOIRES ADAPTÉS AU DÉFI CLIMATIQUE

Le Cerema joue un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques nationales et de projets territoriaux adaptés au climat de demain **dans 6 domaines d'activité :**

Aménagement et stratégies territoriales

Imaginer et concevoir de nouvelles manières d'aménager les territoires

Bâtiments

Adapter le bâti au défi climatique et améliorer la qualité d'usage et son accessibilité

Mobilités

Développer des services de mobilité décarbonés, sécurisés, adaptés, pour toutes et tous et pour tous les territoires

Infrastructures de transports

Garantir l'efficacité et la pérennité des réseaux de transport

Environnement et risques

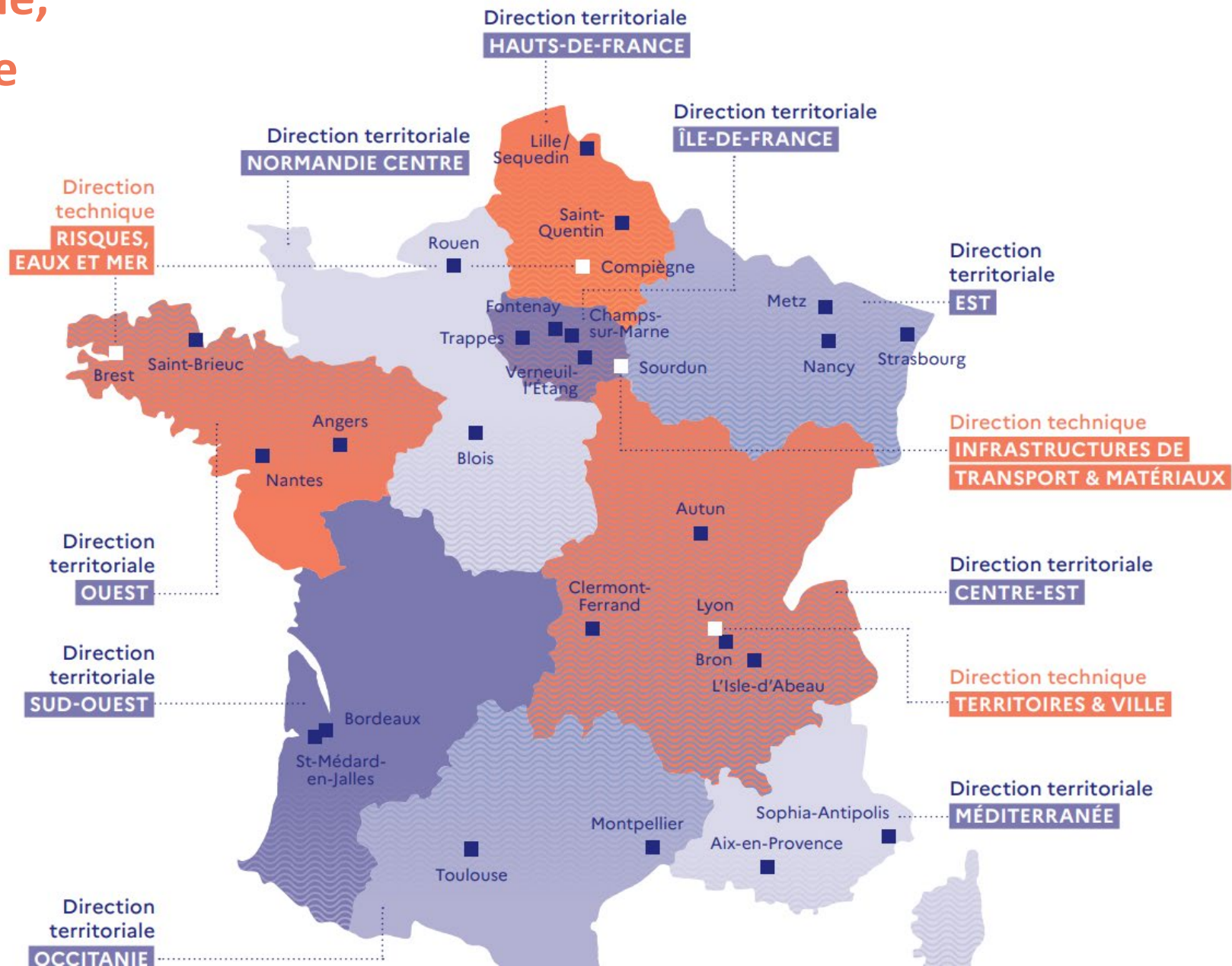
Prévenir les risques naturels et préserver l'environnement dans le cadre de projets d'aménagement

Mer et littoral

Adapter les territoires littoraux au défi climatique et sécuriser les activités maritimes et fluviales

Une dimension nationale, une vocation territoriale

27 implantations



AU SERVICE DU TERRITOIRE

Barème de cotisations des collectivités adhérentes à la quasi-régie conjointe (conseil d'administration du Cerema du 6 octobre 2022)

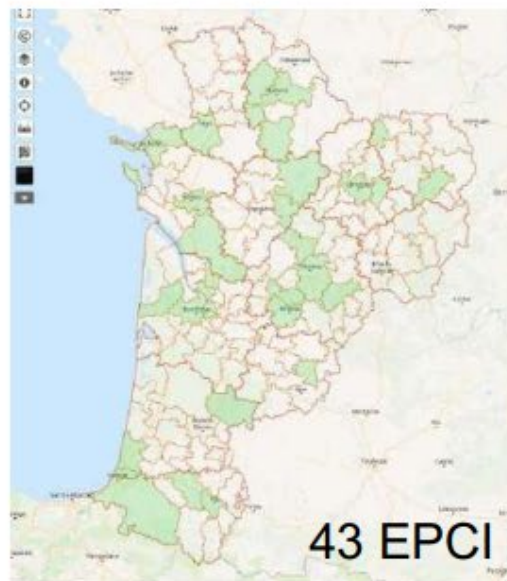
Catégories de collectivités	Montant de la contribution en année pleine	Montant de la contribution au titre de l'année 2023
Communes et groupements de 10.000 habitants et moins	500 €	Abattement de 50 % sur le montant issu du barème applicable en année pleine
Communes et groupements de 10001 à 39999 habitants	0,05€ par habitant	
Communes et groupements de plus de 40.000 habitants	2000 €	
Départements	2 500 €	1 250 €
Régions	5 000 €	2 500 €

Source : réponses au questionnaire du rapporteur spécial

❖ Les adhérents

- Près de 1000 collectivités et groupements
- Toutes les régions
- 85 % des départements
- La plupart des grandes agglomérations
- Notre chantier sur la stratégie 2025-2028
- + de synergie pour apporter des solutions d'ingénierie sur tous les territoires

Les 91
adhérents
de Nouvelle-
Aquitaine



Le programme Villages d'avenir dans le département de la Vienne



Les communes, les projets

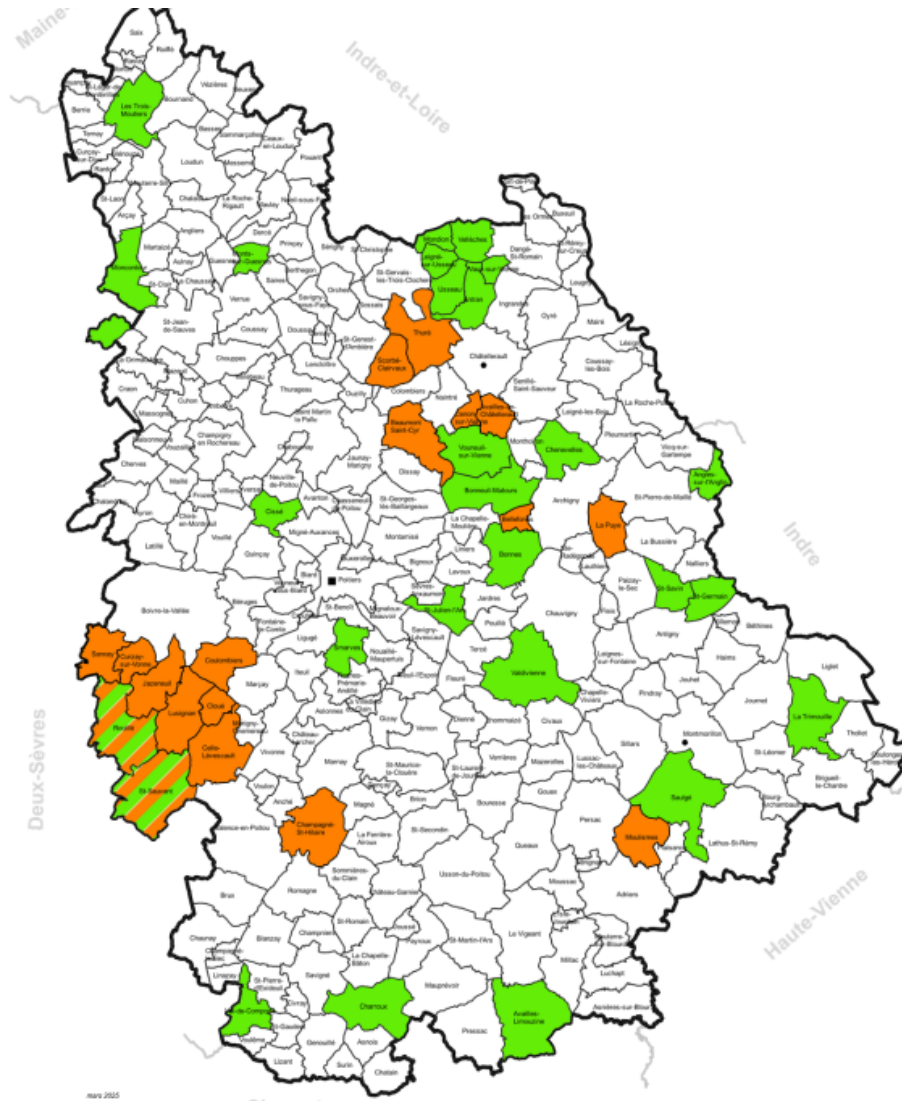


**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collectivités lauréates

-  Lauréat en 2023
-  Lauréat en 2025
-  Lauréat en 2023 et en 2025



46 communes et 67 projets accompagnés par deux chefs de projet

1/3 des projets achevés ou en voie d'achèvement

Thématiques des projets:

- 1/3 rénovation/ reconversion des bâtiments
- 1/3 aménagements urbains et mobilités
- 1/3 autres (stratégie territoriale, patrimoine, environnement)



Le programme Villages d'avenir dans le département de la Vienne




Le réseau, des sujets stratégiques

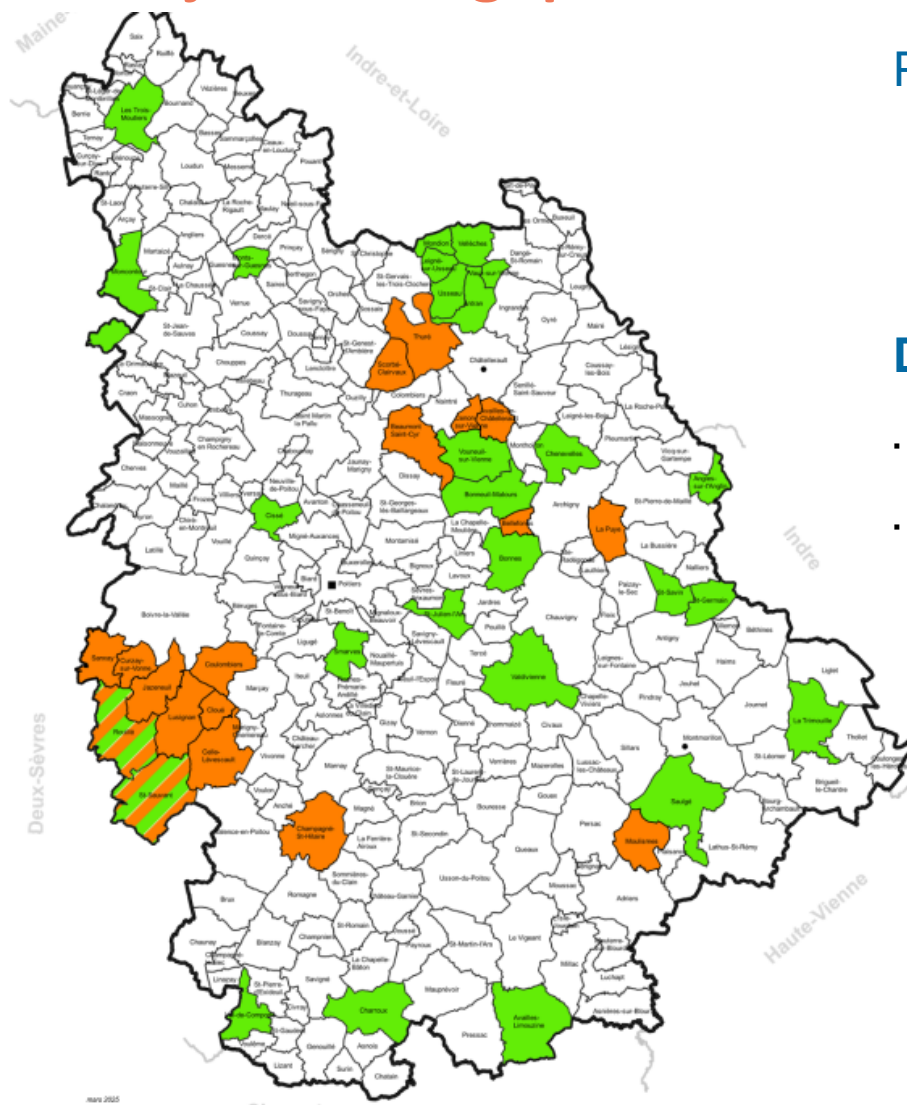


**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collectivités lauréates

-  Lauréat en 2023
-  Lauréat en 2025
-  Lauréat en 2023 et en 2025



Participation avec le syndicat Energies Vienne au réseau d'acteurs de l'ingénierie locale

Des sujets stratégiques approfondis ensemble :

- Evolution du maillage scolaire du 1^{er} degré,
- Schémas directeurs immobiliers énergétiques



The background is a solid dark blue. It features several large, semi-transparent geometric shapes: a large orange circle in the top-left corner, a light purple triangle pointing right in the top-right corner, a cyan semi-circle at the bottom-left, and an orange rectangle at the bottom-right.

Des questions ?

Suivez-nous sur
Linkedin



www.programme-cee-actee.fr

contact@programme-cee-actee.fr

**Merci pour votre écoute ! Pour toute question :
a.bell@fnccr.asso.fr**



ACT'EE | 

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

Programme
financé
par



Programme
co-porté
par

